



## PV de l'Assemblée Générale du 20.10.2023

18h00 :

### 1 - Accueil des participants

- La liste de présence est remplie, les procurations indiquées. On compte :
  - **31 présences**
  - **12 pouvoirs valides**

==> **43 votants**

18h15 : Début de la séance.

Le Président, Georges FLEURY est absent, le Vice-Président, Pierre Pascal, ouvre la séance.

La séance sera dirigée par Annie BOVEN.

*Membres du CA présents :*

Pierre PASCAL (Vice-Président), Pierre VERNIER (Trésorier),  
Françoise ZUTTER (Secrétaire), Robert GRIVEL, Annie BOVEN, Cécile DAGBERT,  
Marie PIZUTTO, Joël CROSSIN, Bernard VANDORPE, Lan CERUTTI.

*Excusé :* Ali FARZAM

*Non excusé :* Georges Fleury

### 1 – Ouverture de la séance

En tout début de séance Annie présente (diapos):

- l'évolution du nombre de membres et de pass-découvertes sur 10 ans (diapo).
  - Pour la saison 2022-2023, l'association a eu **156** membres et **125** au 20 octobre 2023.
  - pour la saison 2022- 2023, les pass-découvertes se montent à **216** et **46** au 20 octobre 2023.
- Les missions du CA
  - Simplifier l'administratif pour permettre aux bénévoles d'avoir du temps pour pratiquer leur sport favori.
  - Pour la pérennité de l'association, privilégier la recherche et la formation de nouveaux animateurs

### 2 – Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 18.11.22

Vote à main levée : Le PV de l'Assemblée Générale du 18.11.2022 est approuvé à l'unanimité.

*Handwritten signatures and initials in blue ink.*

### 3 – Mots et rapports d'activité (Président, Vice-Président, Animateurs)

Mots du Président : n'est pas présent

Mots du Vice-Président : Pierre Pascal se présente à l'Assemblée et indique qu'il s'est présenté et a été élu en tant que tel selon le désir du Président, Georges Fleury qui trouvait sa tâche trop lourde.  
Pierre P. passe la parole à Annie Boven.

Annie présente selon les diapos :

1. La liste des fonctions du Président à assurer selon la fédération.
2. Les différents projets menés par le CA.

Chaque fonction et projets mentionnés ont été assurés par les différents membres du CA selon leurs missions ou compétences. Un énorme travail a été accompli.

Annie rappelle que les P.V. des réunions du C.A. sont disponibles pour **tous les membres** d'Oxygène sur demande écrite à l'adresse suivante : [randonneeoxygene74@gmail.com](mailto:randonneeoxygene74@gmail.com)

Mots du Trésorier : Pierre V s'est exprimé sur d'autres sujets.

Mots des animateurs : ils n'ont pas souhaité faire de commentaires.

### 4 - Rapport financier et budget

Les comptes sont affichés à l'écran. Il apparaît une recette nette de 4'735€ par an et des dépenses s'élevant à 5'035€. Cette année, quelques gros achats ont été nécessaires (imprimante, projecteur par ex.).

Suite à une question : "Pourquoi deux comptes ?"

Le Trésorier (Pierre V.) explique à l'assemblée les problèmes auxquels il est confronté. Il a été décidé par le CA de fermer le compte de la poste - peu pratique - et d'ouvrir un autre compte au Crédit Agricole sur lequel les fonds devaient être transférés. Malheureusement, Georges n'a pas suivi les directives du CA et n'a pas donné toutes les procurations au Trésorier.

Subventions :

Une subvention de 1100€ a été accordée à Marie-Claude (animatrice de marche nordique) par l'Agence de Prévoyance Santé. Ceci a permis au club d'acheter des bâtons.

Une subvention est aussi prévue de la part de la mairie mais n'a pas encore été reçue.

Prix licence : le prix de la licence est maintenu pour le moment. Une augmentation est envisageable pour la saison prochaine 2024/2025.

Impôts : Les animateurs, qui sont tous bénévoles, ont la possibilité de déduire de leurs impôts un certain montant de leurs dépenses. Mais la procédure semble très compliquée. C'est une question qui pourra être discutée lors d'une prochaine réunion avec les animateurs.

Budget provisionnel : Il s'agit seulement de prévisions et ce budget ne fera pas l'objet d'un vote. Les participants semblent surpris du montant des dépenses prévues. Mais, les prévisions ont été calculées au maximum. Sur les comptes de La Poste et du Crédit Agricole, il y a en tout une réserve de 10'000€.

Intervention de Marie-Claude qui demande de ne pas trop s'arrêter sur des détails, la situation ayant été très compliquée à gérer par le CA et elle demande qu'on passe à l'approbation des comptes.

## **5 - Approbation des comptes :**

Les comptes 2022 -2023 sont approuvés à main levée à l'unanimité.

## **6 – Coût du covoiturage :**

Le CA propose d'augmenter le prix du covoiturage à 12cts le km étant donné l'augmentation du prix de l'essence.

Une discussion s'engage sur les différentes manières de calculer le prix du transport. Par voiture ? par nombre de personnes ? Les calculs risquent de devenir un casse-tête pour les animateurs.

Cécile souligne que ce problème a déjà été soulevé l'an dernier.

Vote à main levée : le même système de calcul est conservé et le prix de **12cts** le km est accepté à la majorité.

## **7 – Approbation des nouveaux statuts :**

Selon l'article 8 des statuts et règlements du 12.11.2021, "l'AG peut modifier les statuts".

Les statuts ont été revus et actualisés par le CA et la nouvelle version a été envoyée à tous les membres avec la convocation à l'AG pour qu'ils en prennent connaissance.

Rappel : L'élection du comité a lieu chaque année. Le CA a donc un mandat d'un an et la nouvelle liste des membres est déclarée à la préfecture chaque année.

Rappel : L'AG élit les membres du CA, le CA élit le bureau composé du Président, Vice-Président, trésorier et secrétaire.

Intervention de Bert et de plusieurs membres : Dans les nouveaux statuts de **2023**, "la validité des délibérations requiert la présence de la moitié des membres actifs". Ce chiffre de 50% semble difficile à atteindre. Ne serait-il pas raisonnable de maintenir un quorum à 30% des membres présents et représentés comme dans les statuts de **2021** ?

Handwritten signatures in blue ink.

Vote à main levée pour la modification des nouveaux statuts **2023** au **Paragraphe 3 – L'assemblée générale – art. 7 Fonctionnement.**

Remplacer la phrase "La validité des délibérations requiert la présence de la moitié des membres actifs" par "La validité des délibérations nécessite un quorum de 30 % des présents et représentés".

Cette modification est acceptée à la majorité.

Les statuts seront modifiés à la prochaine séance du CA.

## **8 – Renouvellement des membres du CA et nouvelles candidatures**

Se représentent et sont élus individuellement à l'unanimité :

- Pierre PASCAL
- Pierre VERNIER
- Françoise ZUTTER
- Robert GRIVEL
- Cécile DAGBERT
- Bernard VANDROPE
- Joël CROSSIN
- Annie BOVEN
- Marie PIZZUTO

Nouveau membre, élu à l'unanimité :

- Philippe GIELMAN

Ne se représentent pas :

- Ali FARZHAM
- Lan CERUTTI
- Georges FLEURY

## **9 – Formation**

Plusieurs formations ont eu lieu entre 2022 et 2023 :

- Formation Iphigénie, application pour des itinéraires de rando.
- Marche nordique : gros succès de cette activité. Plusieurs animateurs ont suivi ou suivent une formation (Jean-Christophe Bosson & Christoph Jammers).
- Cours de 1ers secours.

Le club encourage les formations.

## **10 – Site Web**

Cécile gère le site web à la satisfaction de tous.

Elle incite les randonneurs à envoyer leurs photos mais les invite à bien sélectionner et à limiter le nombre de celles qu'ils envoient.

## 11 – L'Association (diapo)

- Recherche de nouveaux animateurs et co-animateurs
- Accueille volontiers des propositions de randonnées par les membres
- A besoin de soutien pour l'administratif
- Est proche du zéro papier dans sa gestion

### Un dernier mot de Joël, animateur.

Joël recommande à tous d'aller sur le site d'Oxygène 74 et de consulter l'onglet "Plus d'infos" et d'aller sur "Sécurité et autres liens". Là, il y a la « Charte du Randonneur » avec le déroulement d'une randonnée, le respect de la montagne, la sécurité et bien d'autres sujets très importants.

La séance est levée à 19h45 et se termine par un buffet organisé par Joël.

Rédigé par Françoise ZUTTER, Secrétaire.

Le 26 octobre 2023

Le Président  
Basc  
Vice Présidente  
M. Pizzuto.

Trejoire  
C. J. - g

PP - M. P. pu